

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 2 octobre 2017, à 17 h 30, à l'Édifice municipal.

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Brian Cormier	-	Conseiller/Maire suppléant
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	George H. Cormier	-	Conseiller
	Monique Bourque	-	Directrice générale/Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale/Directrice des finances
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures
	Maryse LeBlanc	-	Directrice des loisirs et de la programmation

Absence : Mariane Cullen - Conseillère

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 17 h 32.

2. **Constatation du quorum**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Brian Cormier

Appuyé par George H. Cormier

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications proposées, soit que le point 10. *Constitution du conseil à huis clos* soit reporté au point 5. a). **Adoptée à l'unanimité.**

Moment de silence pour souligner les événements éprouvants de la fusillade à Las Vegas qui ont fait plusieurs victimes.

5. **Présentation du Comité d'organisation de la Fondation du Collège Saint-Joseph**

Monsieur Jean Gaudet fait une présentation au nom de la Fondation du Collège Saint-Joseph. Le comité veut participer à l'animation et à la reprise du Vieux Collège ainsi que de participer à la promotion de sa mémoire. Il partage leurs inquiétudes face à la gérance éventuelle de la chapelle et à l'intérêt du Village à veiller au développement de celle-ci. Le comité demande que la municipalité soit

Village de Memramcook

plus impliquée au développement, à la restauration et à la préservation de la chapelle et note son potentiel de développement économique pour le Village. Le maire mentionne que des réunions précédentes ont déterminé que la gérance de la chapelle n'irait pas à la municipalité, mais plutôt à la province. Une réunion prévue le 16 octobre prochain avec les intervenants de la province pour discuter davantage du dossier. Prévoyons une rencontre du conseil et du comité de sauvegarde avant cette réunion afin de clarifier certains points.

- P17 – 10 – 152
- a) **Constitution du conseil à huis clos**
Proposé par George H. Cormier
Appuyé par Brian Cormier
Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité.**
- b) **Article 10.2(4)(c) de la *Lois sur les municipalités* – information qui pourrait occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou une municipalité, ou qui pourrait compromettre des négociations en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord ou d'un contrat**
- P17 – 10 – 153
- c) **Retour en réunion extraordinaire**
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé par Joe Breau
Que le conseil retourne en réunion extraordinaire. **Adoptée à l'unanimité.**
- P17 – 10 – 154
- d) **Adoption de résolutions**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé par Joe Breau
Facture d'eau et d'égout Foyer Saint-Thomas
Que le conseil accepte la recommandation de l'administration de ne pas modifier la méthode de facturation du foyer Saint-Thomas selon le compteur d'eau et de garder la méthode de facturation par unités. De plus, que le conseil accepte d'abolir les 9 unités au domaine vu qu'il n'y a pas de poêle dans les appartements, ce qui donne une réduction annuelle de 8 460 \$. **Adoptée à l'unanimité.**
- P17 – 10 – 155
- Proposé par George H. Cormier**
Appuyé par Joe Breau
Que le conseil accepte d'annuler la résolution du 24 juin 2013 portant le numéro P13 – 06 – 99, résolution qui se lit comme suit: *Que le conseil contribue un montant de 15 000 \$ par an à partir de l'année 2016 pour une période de 10 ans à condition que les travaux de construction de 20 lits additionnels se réalisent.* **Adoptée à l'unanimité.**
- P17 – 10 – 156
6. **Demande de l'Association des LeBlanc**
Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé par Joe Breau
Que le conseil contribue un maximum de 10 000 \$ envers l'infrastructure et l'organisation d'un méga spectacle communautaire dans le cadre du CMA 2019 ainsi que l'utilisation de l'aréna. **Adoptée à l'unanimité.**

7. **28^e congrès annuel de l'AFMNB – délégués votants et participation du conseil**

P17 – 10 – 157

Proposé par Brian Cormier

Appuyé par Raoul Boudreau

Que le conseil accepte que le conseiller Joe Breau ainsi que la conseillère Gilberte Nowlan participent au 28^e congrès annuel de l'AFMNB comme délégués votants du 13 au 15 octobre 2017, à Bathurst. Le conseiller George H. Cormier y assistera également. **Adoptée à l'unanimité.**

8. **Association pour l'intégration communautaire inc. – nomination d'un(e) représentant(e)**

P17 – 10 – 158

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé par Brian Cormier

Que le conseil nomme le conseiller Joe Breau comme représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Association pour l'intégration communautaire inc. **Adoptée à l'unanimité.**

9. **Terrain en surplus de la province**

Le directeur des opérations et infrastructure présente un mémorandum expliquant que le ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI) a informé la municipalité qu'il étudie présentement la possibilité de déclarer des parcelles de terrain comme étant de surplus pour le ministère, soit les NID 70031877 et 00885921. Le ministère demande à la municipalité si elle a de besoins pour ces terrains ou si elle aurait des objections à ce que le MTI considère ces terrains comme excédentaires. Le ministère a reçu une demande d'achat pour ces terrains.

L'administration recommande d'aviser le MTI que le Village de Memramcook n'a pas de besoins pour ces terrains et qu'il n'a pas d'objections à ce que les terrains soient déclarés excédentaires.

Le conseiller Joe Breau suggère fortement d'évaluer les besoins de la municipalité pour ces terrains. Ils pourraient être utilisés pour services récréatifs, sportifs ou communautaires tels que des pistes de marche, terrains sportifs ou glissades en hiver.

P17 – 10 – 159

Proposé par Brian Cormier

Appuyé par Gilberte Nowlan

Que le conseil accepte d'aviser le ministère des Transports et de l'Infrastructure que la municipalité n'a pas de besoins pour ces terrains et qu'elle n'a pas d'objections à ce que les terrains soient déclarés excédentaires. **(5 pour, 1 contre – Joe Breau). Adoptée.**

10. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le lundi 16 octobre 2017, à 19 h.

P17 – 10 – 160

11. Levée de la réunion

Proposé par Raoul Boudreau

Appuyé par Gilberte Nowlan

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 05.

Adoptée à l'unanimité.



Michel Gaudet
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale

Période de questions

Aucune

(préparé par Chantal Cormier)